

Proposer des collections et des services accessibles : comprendre les différents types de handicaps et d'empêchements.

1 Pourquoi c'est important, à quels besoins cela répond ?

Pour toucher tous les publics
 Egalité d'accès
 Droit à la culture et aux loisirs pour tous
 Autonomie et émancipation culturelle
 Vivre dans la cité et être citoyen

2 Récapitulons les différents types de handicaps et d'empêchements (par une liste, un schéma...).

6 familles de handicap :

Sensoriel (visuel et auditif)
 Mental (par ex trisomie 21)
 Cognitif (par ex DYS)
 Psychique (par ex dépression, toc, etc...)
 Moteur (hémiparésie, nanisme etc...)
 Maladie invalidante (diabète, sclérose en plaque)

Personnes empêchées ou éloignées :

hôpital, prison, ehpad...
 et personnes à faibles revenus

3 Quels sont les types de bibliothèques concernés par cet enjeu ? Plusieurs réponses possibles.

- Les bibliothèques et réseaux de bibliothèques de grande taille (collectivités de plus de 4 000 habitants, équipe composée de plusieurs salariés et de bénévoles)
- Les bibliothèques de taille moyenne (de 1 500 à 4 000 habitants avec au moins un salarié et des bénévoles)
- Les bibliothèques dans de petites collectivités (moins de 1 500 habitants avec une équipe bénévole)

4 Des exemples de collections et de services accessibles déjà proposés dans des bibliothèques de la Manche :

Grands caractères, livres audio, braille
 - audiodescription (DVD et films VOD sur Transat)
 - Livres à touches
 - Services numériques
 - inclusion dans l'action culturelle
 - Outils d'animation pour sensibiliser aux différents types de handicap

5 Des difficultés pouvant être rencontrées, des points d'attention ?

Bâtiment inadapté, étagères trop hautes, mobilier, aménagement...
 Site internet : manque de lisibilité
 Formation pour le personnel à l'accueil
 Pas assez de choix dans les collections mises en valeur
 Décider comment les mettre en valeur
 convaincre les élus
 Coût de l'adaptation des bâtiments, matériels, formations des personnels

6 D'autres idées d'actions qui pourraient être menées concrètement dans les bibliothèques à l'avenir :

Diagnostic des bibliothèques en lien avec les associations de personne en situation de handicap
 Développer les partenariats avec les structures
 Formation des équipes et des élus
 Être attentif à la constitution des collections pour tous les publics
 Être attentif aux actions culturelles adaptées (par ex : chant signé, etc...), en LSF
 Accessibilité numérique (DYS, déficients visuels...)

Communication : Formation et utilisation du FALC
 Se former et proposer des matériels spécifiques adaptés
 Développer un outil qui faciliterait le repérage des collections dans les rayons (avec un QR)

7 Dans les prochaines années, comment la BDM peut-elle soutenir les bibliothèques dans cet objectif ?

Continuer à donner des conseils d'aménagement aux équipes et élus (intérieur, normes...)
 Développer les collections adaptées (Braille, DYS) et les rendre visibles physiquement et numériquement
 Proposer des formations
 Journées temps forts
 Echanges de bonnes pratiques

8 Quels seront les acteurs à impliquer ?

EHPAD
 IME / ITEP
 Classes ULIS
 Missions locales
 Associations
 Associations spécialisées (Accès-cité, ADSM Surdi50, APF France Handicap)
 Maison départementale de l'autonomie (MDA)
 Centre médico-social

Les contributeurs de cet atelier :

Vincent
 Alexandra
 Sophie
 Nicolas
 Marie-Noëlle
 François
 Maud
 Nadine

Nathalie
 Catherine
 Christine
 Annie
 Olivier
 Morane